

# Communication en Question

www.comenquestion.com

no 4, Juin / Juillet 2015

ISSN : 2306 - 5184

---

**REQUISITOIRES            ETHIQUES            CONTRE  
L'INFORMATION SUR INTERNET**

*Ethical indictments of information on the internet*

---

**Kacou GOA<sup>1</sup>**

Maître-assistant

UFR Information, Communication et Arts  
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan

[goakacou@yahoo.com](mailto:goakacou@yahoo.com)

---

1

---

<sup>1</sup> GOA Kacou est titulaire d'un Doctorat unique en Communication. Il est auteur de l'ouvrage : « *La Communication de crise au Port Autonome d'Abidjan* », paru en 2013 aux Editions L'Harmattan. Il se spécialise en Communication et Management des Organisations (politiques, sociales et économiques).

**RESUME**

Internet est un outil idéal d'information et de communication. Il favorise la liberté d'expression, la veille informationnelle et le droit de la communication. Cependant, vu les nombreuses dérives morales des messages du web et leurs effets sur les internautes, il est indispensable pour les experts d'interroger la portée des actes d'information et de communication cybernétiques en termes éthiques et de les situer relativement au droit à l'information et à la déontologie des médias. Il y a incontestablement une problématique de la crédibilité des événements et des messages cybernétiques. Cette recherche implique des études médiatiques et technologiques qui mettent l'accent sur les relations complexes et variables entre les Hommes et les technologies. Il s'agit des considérations sociales et éthiques associées au Net dans des contextes de communication. A travers le fonctionnalisme et la recherche-action, il importe de mener une démarche de compréhension et d'explication de la praxis communicationnelle des groupes sociaux, par l'implication des groupes eux-mêmes, dans le but d'améliorer les rapports humains basés sur le respect d'autrui et la responsabilité. Dans une visée techno-éthique, les instruments de communication nécessiteraient une utilisation vertueuse à l'égard de la condition humaine en relation avec la situation consubstantielle de communication. Les considérations éthiques ont un rôle important dans tous les contextes de communication.

**Mots clés :** Internet, éthique, communication, désinformation, liberté d'expression.

**ABSTRACT**

Internet is an ideal tool of information and communication. It favors freedom of expression, permanent information and the right of communication. However, seen the numerous moral drift of the messages of Web and their effects on the Internet users, it is essential for the experts to question the impact of acts of information and cybernetic communication in ethical terms and to place them with regard to the right of information and for the business ethics of media. There is unmistakably a problem of the credibility of the events and the cybernetic messages. This research involves media and technological studies which emphasize the complex and variable relations between people and technologies. It is about social and ethical considerations associated with the Net in contexts of communication. Through the functionalism and the research-action, it is important to lead an approach of understanding and explanation of communicational praxis of social groups, by implication of various groups, with the aim of improving human relationships based on the respect for others. In a techno-ethical aim, the instruments of communication would require a virtuous use towards human condition in connection with consubstantial situation of communication. The ethical considerations have an important role in all contexts of communication.

**Keywords:** Internet, ethics, communication, disinformation, freedom of expression.

## Introduction

L'appel au djihad, le broutage, la désinformation, le truquage, la propagande et bien d'autres méfaits sur internet inquiètent plus d'un dans le monde. Les informations sur le net fondent des problèmes moraux et déontologiques qui vont bien au-delà de la simple protection de la vie privée et de la liberté d'expression. En effet, la toile est devenue un problème de communication. Les réseaux sociaux et leur utilisation bouleversent ainsi la façon dont l'être humain raisonne, agit, se réalise et vit en communauté. Internet gouverne aujourd'hui la vie des hommes. Le développement de l'emploi des systèmes et des réseaux informatiques et l'emprise progressive des technologies de l'information et de communication sur la société imposent davantage une réflexion d'ordre éthique.

Il est essentiel pour les chercheurs d'interroger la portée des actes d'information et de communication en termes éthiques et de les situer relativement au droit à l'information et à la déontologie des médias. Selon Rocci Luppicini (2009), « *l'étude des dimensions sociales et éthiques des technologies et des communications sont parmi les domaines interdisciplinaires les plus fructueux qui émergent dans l'intersection de la communication avec d'autres disciplines qui s'intéressent aux technologies, à la société et à la vie humaine* ». Cette vision est particulièrement sensée pour tout ce qui se rapporte à la communication internationale où les divergences d'intérêt, les tensions ou les conflits sont l'occasion de nombreuses manipulations de l'information et de la communication. Les différentes guerres idéologiques, politiques, économiques et religieuses forment les bases d'une information irrationnelle, immorale ou amoral. Divers événements récents (Etat islamique, décapitation des journalistes, attentats en France ; guerres en Côte d'Ivoire, Ukraine, Syrie, Irak...) permettent d'en douter et il y a lieu de s'interroger sur le développement de pratiques sans rapport avec les codes de déontologie, les chartes éthiques qui proscrivent le mensonge et prescrivent le respect de l'autre.

Il y a évidemment une problématique de la crédibilité des informations et des messages médiatiques, surtout cybernétiques. Quelle est la place de l'éthique dans la multiplication des sources d'information indépendantes sur Internet ? Quels sont les aspects éthiques dans la relation entre les individus et Internet ? Quels sont les vecteurs de la morale dans la relation entre les technologies de l'information et de la communication et la société ?

Pour analyser exclusivement les questions d'éthique de la communication, on découvre régulièrement l'opinion selon laquelle la liberté de l'information ou de la communication est étroitement

liée à la responsabilité (Serge Moscovici, 1988). Quels sont les types de réponses observées, ça et là, aux interrogations soulevées par l'insuffisance éthique dénoncée de toutes parts sur le web ? Pour élucider la portée des technologies de l'information, les études en communication ont entrepris de nombreuses recherches sociales et critiques qui clarifient les rapports entre les structures, le comportement individuel, le contenu partagé et les processus sociaux, la forme culturelle, les pratiques et les significations.

### **1-Etude de la médiatisation des informations et des relations sur Internet**

L'étude de la médiatisation des informations et des relations sur internet impose d'utiliser les sciences et technologies de l'information et de la communication comme domaine d'application de la cybernétique et un champ de recherche en communication. Elle comprend des écrits médiatiques et technologiques qui décrivent et analysent les relations complexes et variables entre les êtres humains et les technologies de la communication telles que la théorie des communications et la cyber-éthique.

Pour l'étude des communications, les études de sciences et des technologies ont utilisé un langage conceptuel et des méthodes idoines qui agrément la recherche des spécificités sociotechniques des médias et des technologies d'information elles-mêmes comme des systèmes culturels et sociaux importants. Dans cette veine, de nombreuses recherches concernant les technologies de l'information et de la communication, l'Internet et les nouveaux médias ont été consultées. Dans leur ouvrage (*Propaganda, communication and public opinion: A comparative reference guide*), Harold Lasswell, Ralph D. Casey et Bruce Lannes Smith (1946) trouvent que tout message peut atteindre son destinataire, à condition qu'il n'y ait pas d'interférence. Selon eux, l'idée de la propagande est liée à l'influence que celle-ci peut avoir sur une communauté et même sur la conduite des citoyens. Toutefois, pour qu'une propagande soit efficace, elle doit recevoir une réponse du récepteur. « De forme neutre, la propagande est définie comme une forme intentionnelle et systématique de persuasion, ayant le but d'influencer les émotions, les attitudes, les opinions et les actions des groupes cibles pour atteindre des objectifs idéologiques, politiques ou commerciaux, à travers la transmission contrôlée des messages d'information partielle (qui peut être ou ne pas être factuelle) via les canaux directs de masse et des médias. » (Richard Nelson, 1996). Dans cette optique, Marshall McLuhan (1962) a mis en exergue les considérations autour des communications et des technologies en admettant l'influence des systèmes et messages médiatiques sur la conscience humaine.

Il assure que si les outils cybernétiques veulent étendre les sens humains dans le monde social, de nouveaux ratios au sein de tous ces sens seront possibles dans cette culture du média. Cette perception est présente dans l'ouvrage *Understanding Media : The Extensions of Man* de Marshall McLuhan (1964). Il explique la relation entre la technologie et la conscience humaine dans la communication. Pour McLuhan, le message est le médium.

Selon une étude du Centre de recherche sur la mondialisation de Montréal au Canada, la concentration des médias dominants a eu des conséquences négatives sur la qualité de l'information et, surtout, a impacté les nombreux thèmes étudiés et les paradigmes sous lesquels ils sont traités. De même, Rocci Luppicini (2009) trouve que l'étude de la communication liée aux nouvelles technologies, aux communications organisationnelles et au partage des connaissances, d'une part, et les recherches démontrant le rôle des technologies dans la vie et dans la société, d'autre part, constituent les vecteurs de changements sociaux. En considérant une étude de chercheurs de l'université de Copenhague relayée par le site RedOrbit (2014), Internet et les réseaux sociaux amplifieraient les comportements de groupes irrationnels et la désinformation. Ainsi, dans l'article *Désinformation, ou la « magie » du mensonge : comment ça marche*, Smith Brandon (2012) appréhende des méthodes utilisées pour développer et promouvoir la désinformation dans système technologique, et comment reconnaître les racines de la désinformation en vue de les éviter. Julien Lecomte (2012) pense que la déformation de l'information résulte des motifs économiques, car les ressources publicitaires du média proviennent de l'audience.

5

---

Pour de telles raisons, Dominique Wolton (1999) illustre aussi *une théorie critique des nouveaux médias*. Cet auteur conteste l'idéologie libérale omniprésente des réseaux sociaux technologiques. Pour lui, il faut démontrer « *la nécessité d'une réglementation nationale et européenne* » des technologies. Le travail sur la théorie de la communication de Richard Johannesen (2008) explore les problèmes des responsabilités éthiques à partir de perspectives variées (politique, de nature humaine, situationnelle, religieuse, utilitariste et légale). Il aide à montrer comment les dilemmes éthiques surviennent dans presque tous les travaux en communication que ce soit au sein de la communication interpersonnelle, des petits groupes de discussion, de la communication organisationnelle, des codes d'éthiques, de la communication interculturelle et de la communication multiculturelle.

Dans le cadre de la semaine de la presse 2013, un support de cours réalisé par Cyrille Frank (2013) oriente les apprenants sur *Comment*

*valider l'info à l'heure d'Internet et des réseaux.* C'est une base de discussion sur la déontologie journalistique à destination des enseignants. Comment certifier une information sur internet et les technologies de communication. Jürgen Habermas (1989) propose une conception éthique à travers *Discourse Ethics : Notes on a Program of Philosophical Justification*. Cette approche de Jürgen Habermas illustre la relation entre les structures communicationnelles et les obligations morales universelles qui ont fait émerger la rationalité communicationnelle. Le principe de ce théoricien du discours éthique est que seulement les règles qui rencontrent (ou pourraient rencontrer) l'accord de toutes les personnes touchées par un discours pratique, peuvent être légitimées par la voie de la liberté discursive pratiquée dans la médiation.

Au regard des diverses critiques et opinions sur les technologies, l'étude sur développement d'internet devient primordiale. Internet constitue un nouveau champ d'investigation pour les chercheurs. Il suppose la mise en place de nouveaux dispositifs d'enquête (Stéphane Héas et Véronique Poutrain, 2003). Cette étude prend en compte l'empirico-fonctionnalisme et la recherche-action.

L'empirico (expérience) - fonctionnalisme évoque l'étude du fonctionnement des médias et de leurs effets dont le précurseur est Marshall MacLuhan. Selon ce chercheur, le médium est le message et l'information est tributaire du contexte de réception. L'empirico-fonctionnalisme permet d'observer les inquiétudes sur les possibilités de manipulation dues aux nouveaux médias. Il favorise la connaissance des modes de consommation des technologies de l'information et de la communication, en vue d'agir sur l'opinion en connaissance de cause (nouvelle orientation). La méthode fonctionnaliste porte sur la recherche des relations directes, diligentes ou « de cause à effet » entre tel message et tel comportement de la part des récepteurs. Elle rejoint le paradigme de la recherche-action utilisé également.

La recherche-action, Issue de la dynamique des groupes comme l'entretien collectif, est une méthode qui est plutôt utilisée en sociologie appliquée. Elle est une forme de recherche collective et participative qui vise à produire des transformations sur le terrain étudié. Selon P. Cardinal et André Morin (1994), « *il s'agit avant tout d'une démarche de compréhension et d'explication de la praxis des groupes sociaux, par l'implication des groupes eux-mêmes, dans le but d'améliorer leur praxis. La recherche-action -à visée émancipatrice et transformatrice du discours, des conduites et des rapports sociaux- exige des chercheurs qu'ils s'impliquent comme acteurs et dès lors qu'ils s'imprègnent des fruits de leurs réflexions pour expliquer dans l'action et hors de l'action leur devenir en*

*constante évolution*». Autrement, les éthiques des médias et le professionnalisme ont favorisé l'étude des médias dans leur définition afin que ceux-ci répondent aux besoins et aux intérêts du public. Il s'agit des considérations sociales et éthiques associées aux technologies dans des contextes de communication. Du côté des médias et de la théorie, les sciences de l'information et de la communication imposent des études médiatiques et technologiques qui se concentrent sur les relations alambiquées et contingentes entre les Hommes et les technologies comme l'éthique, la cyber-éthique et la liberté d'expression ou le droit à la communication.

Cette recherche est une enquête éthique sur les canaux et les stratégies de communications quotidiennes qui pourraient être structurées à l'intérieur des environnements médiatisés : communautés de pratiques, vidéos sur le Net, forums en ligne, informations cybernétiques, environnements de réseautages sociaux (Visala, 2008), etc. Ainsi, la culture de la convergence technologique transforme le mode d'existence et la société de manières variables. Les effets de la technologie ne se présentent pas au niveau des opinions ou des concepts, mais modifient les ratios de sens ou les modèles de perceptions régulièrement et sans résistance. Pour Luppicini, il s'agit des problèmes et des responsabilités éthiques perceptibles lorsqu'on gère les technologies d'information et de communication dans la sphère de la communication concernant Internet, la diffusion médiatique, les vidéos, les médias écrits et sonores, l'environnement en ligne, les groupes virtuelles, etc. A cet effet, Internet est un outil de médiatisation et de liberté d'expression.

## **2-Internet : outil de médiatisation et de liberté d'expression**

### ***2-1-Cybernétique ou outil de médiatisation***

Ghislaine Azémard définit la médiatisation : *«Elle est une médiation dont l'intermédiaire est nécessairement un média.»* Il s'agit d'une publicité faite autour d'une idée, d'un groupe ou d'une personne, par les médias. La médiatisation peut atteindre des degrés variables en fonction des sujets, des zones géographiques et des médias concernés. Elle peut être mesurée par l'unité de bruit médiatique (UBM), d'après les organisations TNS Media Intelligence et Médiamétrie. L'augmentation de la médiatisation est due à la fois à des enjeux spécifiques à chaque situation, au perfectionnement des technologies de communication, mais aussi à la volonté des acteurs. Les outils de télécommunications électroniques favorisent la rétroaction et enrichissent les messages avec des images, des vidéos ou des documents. Dans cette optique, les messageries électroniques, l'internet... permettent d'atteindre des groupes de personnes et de faire une véritable communication de groupe. On se préoccupe

davantage de l'échange quantitatif d'information que du sens dans la communication cybernétique.

Norbert Wiener est le fondateur de la cybernétique. Selon Wiener (1948), l'information est transmise de manière circulaire et se conçoit dans un système ouvert. Tout système de communication tend vers l'équilibre. Les fondements de l'approche cybernétique permettent de comprendre que vivre, c'est communiquer ou échanger ; et que le réel peut tout entier s'interpréter en termes de messages. C'est un outil de communication. La communication est l'action, le fait de communiquer, d'établir une relation avec autrui, de transmettre quelque chose à quelqu'un, à travers des moyens et techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une audience plus ou moins vaste et hétérogène et l'action pour une personne, une organisation d'informer et de promouvoir son activité auprès du public, d'entretenir son image, par tout mécanisme médiatique. C'est le cas d'internet. A travers cette technologie de l'information et de la communication, Pierre Musso détermine la philosophie des réseaux, sorte de « pseudo-religion » qui serait la résurgence de la philosophie de Saint-Simon fondée sur le principe de gravitation universelle. C'est la veille informationnelle et communicationnelle favorisée par les nouvelles générations des canaux de communication numérique. *« L'internet est un support qui résulte de l'association de l'informatique (ordinateur) et de la télécommunication. C'est un canal audiovisuel tactile. L'internet est une technologie permettant de converser en son et en image, en temps réel sur un réseau. »* (K. Goa, 2013 : 165). Internet est présenté comme une autoroute d'information et de communication.

Diversement, la médiatisation cybernétique cherche bien à diffuser une information, une connaissance, ou une émotion ; à produire une norme commune pour se comprendre ; à proliférer une relation pour dialoguer fréquemment sur un réseau social; à influencer pour inciter autrui à agir selon sa volonté ; à imposer son identité, sa personnalité aux internautes à travers la liberté d'expression. Selon Claude Guinet (2001 : 40), *« le réseau internet a levé des obstacles techniques, économiques et politique de connaître notre vision du monde, mais encore, il nous oblige à le faire sous peine de régresser vers notre isolement de jadis »*. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre les idées sous-tendant les activités de Julian Paul Assange. Pour lui, il y a une asymétrie d'information entre les autorités et les citoyens. Cette irrégularité informationnelle bénéficie surtout aux gouvernants. Ainsi pour Assange, les innovations techniques cybernétiques constituent une opportunité de bouleversement de l'asymétrie existante. Elles permettent de créer une stratégie de protection des informations à caractère personnel des citoyens par des solutions cryptographiques. Il y a de ce fait une

circonscription de l'influence et du contrôle des systèmes de communication institutionnelle. Diversement, Julian Assange trouve en la cybernétique un vecteur puissant de publication ou de divulgation systématique des connaissances dont disposent les pouvoirs publics et les citoyens pour s'exprimer. De fait, Internet est un canal de liberté d'expression.

### ***2-2-Internet : canal de liberté d'expression***

Dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la liberté est un des droits essentiels de l'homme. Dans cette optique, elle énonce : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* ». La liberté d'expression est, en effet, consacrée dans la plupart des environnements juridiques internationaux. C'est ainsi que dans le Préambule de la Loi n°2000-513 du 1<sup>er</sup> août 2000 portant CONSTITUTION de la Côte d'Ivoire, il est dit que le peuple ivoirien « *proclame son adhésion aux droits et libertés tels que définis dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et dans la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981* » et exprime son attachement au respect et à la protection des libertés fondamentales tant individuelles que collectives. Dans son article 9, ladite Constitution précise : « *La liberté de pensée et d'expression, notamment la liberté de conscience, d'opinion religieuse ou philosophique sont garanties à tous, sous la réserve du respect de la loi, des droits d'autrui, de la sécurité nationale et de l'ordre public.* »

Autrement, le droit d'information, d'expression et d'opinion, ainsi que la *liberté* des médias constituent l'un des fondements essentiels d'une société. Il en est ainsi de la liberté d'expression sur Internet. La liberté d'expression et la considération de la vie personnelle par le respect de la confidentialité de la communication sont synonymes de l'indépendance sur le web. Les Libertés d'expression sur Internet sont les libertés légalement prescrites par respect des droits indispensables correspondantes au réseau cybernétique.

Relevant la neutralité technique des outils technologiques, des personnes et des groupes de défense des droits de l'Homme exigent la liberté d'expression sur le net. Certains individus et organisations de défense d'un *Internet libre* s'opposent à des mesures liberticides prises par les gouvernants de certains Etats au motif d'une lutte antiterroriste ou d'une cybercriminalité. Richard Stallman, un des militants pour les libertés sur Internet et initiateur du mouvement des logiciels libres s'explique : « *La vie privée est tout bonnement abolie lorsque les gouvernements surveillent ceux à qui vous parlez,*

*où vous allez et ce que vous lisez*». En effet, au regard de sa typologie, Internet est un vecteur d'information, de communication et de liberté d'expression notable. Il s'impose comme un instrument quasi incontrôlable par les autorités gouvernementales, ce qui les rend soucieuses de la réduction de leurs pouvoirs. Certains pays imposent une politique de contrôle voire de censure. Pour Global Internet Freedom Act (2011), « *les États-Unis d'Amérique s'engagent pour la liberté d'expression sur Internet et à combattre la censure des régimes répressifs notamment la Chine, la Birmanie, la Syrie* ».

### ***2-3. Ambiguïté de la liberté d'expression sur Internet***

La liberté d'expression est une notion équivoque. Certains propos sont considérés comme objectifs par les uns, quand d'autres parlent d'injures ou d'atteinte à la vie privée. Cette ambiguïté est plus nette dans les sujets religieux, politiques, sociaux qui opposent plusieurs parties d'idéologies contradictoires. Les uns agrèent les informations qui épousent leur vision et vilipendent les versions contraires. Les autres qualifient de liberticide les messages ou actes attentatoires à leurs opinions et applaudissent les arrestations des opposants. Le retrait de la chaîne audiovisuelle *Afrique Média* du bouquet de *CanalSatellite* a été interprété par les panafricanistes comme une tentative de musèlement de la presse anticolonialiste.

Sur Internet, la guerre en Ukraine entre l'Armée ukrainienne et les Séparatistes de l'Est de ce pays présente des contradictions d'opinions entre les occidentaux et les russes. L'Union européenne accuse la Russie d'armer les séparatistes et de combattre à leurs côtés, quand la Russie oppose un démenti et incrimine l'Europe de manœuvres guerrières et d'espionnage à l'Est de l'Ukraine.

Les opinions sont diamétralement opposées. Ainsi, l'attentat à Charlie Hebdo et les caricatures de Mahomet ont été diversement appréciés dans le monde. Pour élucider l'ambiguïté de la liberté d'expression sur la toile, nous avons analysé plusieurs articles cybernétiques concernant l'attaque du journal satirique français Charlie Hebdo. Le tableau suivant présente certains titres d'articles sur le sujet et les dates de consultation desdits écrits :

<b>Auteurs</b>	<b>Titres d'articles</b>	<b>Dates de consultation</b>
Shamous Cooke	<i>Le spectaculaire échec médiatique à propos de Charlie Hebdo</i>	27 janvier 2015
le moine du côté obscur	<i>La liberté (sélective) d'expression !</i>	26 janvier 2015
Norman Finkelstein	<i>Norman Finkelstein réagit à l'affaire « Charlie Hebdo » : « Je suis... Gaza »</i>	26 janvier 2015

Vincent Verschoore	<i>Liberté d'expression, entre hypocrisie et opportunisme</i>	26 janvier 2015
Le Monde	<i>Dieudonné : Apologie de terrorisme ?</i>	25 janvier 2015
Gnostic	<i>Nous sommes CHARLOTS : Ceux qui hurlent et dénoncent aujourd'hui sont ceux qui applaudissaient hier !</i>	25 janvier 2015
Agora Vox	<i>Le mensonge de la liberté d'expression</i>	24 janvier 2015
Agora Vox	<i>Sursaut ou chant du cygne ?</i>	24 janvier 2015
Mohamed Bouhouch	<i>Charlie Hebdo : Est-ce seulement une question de liberté d'expression ?</i>	23 janvier 2015
Leclairobscur	<i>Liberté d'expression : la caricature est une arme</i>	23 janvier 2015
Julien Boyer	<i>La marche du 11 janvier 2015, un acte de guérison collectif face à la terreur ?</i>	22 janvier 2015

Tableau 1 : Articles sur la liberté d'expression sur Internet

Au regard des différents écrits concernant l'attaque de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, il est clair que les opinions sont plurielles. Il y a ceux qui trouvent en cette tuerie une méprise de la liberté d'expression, quand d'autres approuvent ou excusent cet acte au nom du respect des symboles religieux. Pour Mohamed Bouhouch (2015), « *la tension qui existe actuellement en France est loin de se limiter au seul conflit entre les milliers de partisans de Charlie Hebdo et ceux qu'on désigne communément sous le vocable de terroristes. Cette anaphylaxie, pour ne pas dire hostilité, ne date pas d'aujourd'hui* ».

Contrairement à lui, des millions de personnes assurent qu'il y a une impudence à croire à une légitime liberté d'expression dans la complaisance des gens pour les terroristes. C'est ainsi que Julien Boyer (2015), à l'instar de nombreux français, a tenu à manifester dans la rue son opposition à la terreur à la Place de la République de Paris, le dimanche 11 janvier 2015, car, en France, la liberté d'expression est consacrée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

De fait, la liberté d'expression n'est pas un absolu et elle se trouve affectée de nombreuses limites que les internautes ne doivent pas ignorer. Pour certains bloggeurs, il y a une propagande burlesque à parler de liberté d'expression à propos de Charlie hebdo. On impose

des "Je suis Charlie" dans les écoles, les médias au moment où la justice met en examen le comédien Dieudonné pour avoir dit « *Je suis Charlie Coulibaly* ». Si vous attaquez le judaïsme, beaucoup de juifs se sentiraient visés à juste titre. C'est ce que semble confirmer Sylvain Rakotoarison en référence à Beaumarchais dans "Le Mariage de Figaro", 1778. Il pense que « *...les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours ; que sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits*. On voit une liberté d'expression sélective qui rime avec hypocrisie et opportunisme. Les défenseurs du droit d'informer et de communiquer qui invectivent et dénoncent aujourd'hui les terroristes sont ceux qui applaudissaient hier le meurtre de Saddam Hussein, de Mouammar Kadhafi et la torture des prisonniers de Guantanamo, selon certains activistes du Net (tweeter, facebook, blog, forum de discussion).

Il y a aussi péril en la demeure que soit contemplée comme une information positive, l'information apologique, celle qui présente de manière évidente les affirmations auxquelles on souscrit. Il faut se méfier des condamnations « internationales » qui servent souvent les intérêts d'une minorité de pays puissants c'est-à-dire à l'idéologie implicite des médias qui conduit à une conception très réductrice du monde. Les messages racistes, les actes relevant de l'antisémitisme, les propos islamophobes, les films antéchrists, la promotion pornographique, les propagandes de tout genre et bien d'autres pensées sectaires diffusés sur la toile ne mettent-ils pas en cause la liberté d'expression ? A l'instar de la vérité, la liberté universelle d'expression n'est-elle pas un canular ?

Sur la question de la vérité, Pinto de Oliviera tient un discours éthique. Il constate ainsi la difficulté attachée à la « *notion même de vérité reléguée parmi les idées imprécises et inopérantes* ». Pour lui, il n'y a « *pas d'objectivité puisque « tout est subjectif » dans la captation et la transcription des nouvelles* » (Pinto de Oliviera, 1991). Selon le quotidien français Libération (2015), « *le pape François a résumé la controverse dans l'avion qui le conduisait aux Philippines: «Tuer au nom de Dieu» est une «aberration». Mais la liberté d'expression n'autorise pas tout et elle doit s'exercer «sans offenser», a-t-il jugé. «On ne peut provoquer, on ne peut insulter la foi des autres, on ne peut la tourner en dérision»* ». La liberté d'expression est contextuelle et implique le respect de l'éthique d'où l'exigence d'une éthique dans la médiatisation cybernétique.

### **3-Besoin d'une éthique dans la médiatisation cybernétique**

L'avènement de l'internet et son utilisation suscitent des débats. A travers les outils de télécommunication et les technologies de

L'information, la communication a tendance à être instrumentalisée. L'idée est qu'il existe une croyance selon laquelle on communique bien parce que l'on dispose de moyens techniques sophistiqués. Aujourd'hui, la communication est réduite aux techniques et les techniques deviennent le sens. Si une communication est exagérément axée sur des systèmes techniques il y a un risque inhérent au contenu de la communication.

Au-delà du contrôle du web, il faut persuader les internautes à utiliser l'éthique dans la médiatisation cybernétique. En fait, l'éthique se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure sans se détruire. Ainsi, elle vise à répondre à la question « *Comment agir au mieux ?* ». L'éthique est donc une posture rationnelle dans la recherche du bonheur pour tous. Il s'agit ici d'associer la vertu éthique à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication comme Internet. Les règles éthiques ont un champ d'action différent de celui des règles juridiques: un acte pourra être légal mais non conforme à l'éthique (par exemple l'achat d'un objet fabriqué par un esclave); un acte pourra être illégal mais conforme à l'éthique (par exemple l'assistance à un réfugié politique). Cette convergence entre la communication et la technologie aide à rassembler les développements principaux des sous-sections des communications et des technologies dédiées à l'éthique et à la technologie (par exemple, éthiques des médias, éthiques en ligne, éthiques du journalisme).

Dans l'étude d'internet, il faut analyser la diversité des apparences et distinguer les formes de services, les cibles et les applications. Il s'agit de comprendre le rôle des moteurs ou portails de recherche pour détecter les implications des échanges électroniques (les effets du commerce électronique sur le marketing, sur les acheteurs, sur la fabrication des biens et des services, bref sur les marchés...) dans la formation des groupes socioprofessionnels. Selon une étude de chercheurs de l'université de Copenhague, Internet et les réseaux sociaux augmenteraient les comportements de groupe irrationnels et la désinformation. Un des auteurs de l'étude, Vincent F. Hendricks, professeur de philosophie à l'université de Copenhague s'explique sur le site RedOrbit (2014) : « *Le comportement de groupe qui nous encourage à prendre des décisions sur des croyances fausses a toujours existé. Cependant, avec l'avènement d'Internet et des médias sociaux, ce genre de comportement est plus susceptible de se produire que jamais.* ». Internet et les médias sociaux engendrent une veille informationnelle. De ce fait, l'étude sur les implications éthiques des médias et, surtout d'internet, s'impose. C'est dans cette veine qu'une étude (Rundle Mary et Conley Chris, 2007) sur les implications éthiques des nouvelles technologies a été réalisée par l'ONG « Geneva

Net Dialogue » à la demande de l'UNESCO. Elle vise à donner un aperçu des réquisitoires éthiques des technologies de l'information et de la communication. Les réseaux sociaux et leur utilisation modifient en profondeur la façon dont l'être humain se construit, pense et agit.

En effet, les technologies de l'information et de la communication posent des problèmes éthiques qui dépassent la simple protection de la vie privée. L'emprise croissante des médias sur la société aussi bien que la généralisation massive de l'emploi des systèmes et des réseaux informatiques impose chaque jour davantage une réflexion d'ordre éthique. Les concepteurs et utilisateurs des médias doivent impliquer la culture éthique à l'égard de l'exigence humaine relativement au contexte particulier de communication. Les régulateurs de la communication cybernétique ou les fournisseurs doivent dénicher les individus atteints de troubles psychologiques qui compromettent la dignité humaine et le bien-être (individuels ou collectif) à travers les vidéos d'horreur, l'arnaque, le harcèlement en ligne, la désinformation, les menaces diverses sur le web.

Par ailleurs, les régulations de communication requièrent une adhérence stricte aux protocoles existants ainsi qu'aux aspects éthiques principaux des règlements organisationnels d'une communauté (Jean Devèze, 1995). L'éthique ici n'est pas simplement une question de morale. Elle invite de préférence à la triple question de la responsabilité, des valeurs et de l'engagement. Pour une liberté d'expression logique sur internet, il faut une éducation basée sur les médias, la culture de la paix et le principe d'égalité médiatique pour toutes les couches socioéconomiques du monde.

### **Conclusion**

Les technologies de l'information et de la communication devraient être développées par le savoir éthique à l'égard de l'exigence humaine en relation avec la condition unique de communication, dans une optique techno-éthique. Les communicologues, les communicateurs et les internautes devraient s'assurer que l'utilisation du web soit sans risque (propagande, harcèlement en ligne, attaques personnelles, etc.) pour l'humanité. Les informations cybernétiques ne doivent pas compromettre la dignité et le bien-être individuel ou collectif. Les considérations éthiques ont un rôle important dans tous les contextes de communication technologique quoiqu'elles puissent varier en termes de poids éthique au sein de différents contextes sociaux (sociétal). Ainsi, l'éthique générale établit les critères pour agir librement dans une situation pratique et faire le choix d'un comportement dans le respect de soi-même et d'autrui afin d'agir avec la conscience d'une action sociétale responsable.

D'un autre point de vue, les régulations de communication requièrent une adhérence stricte aux protocoles existants ainsi qu'aux aspects éthiques primordiaux des prescriptions organisationnelles. Critiquer les médias, c'est aussi comprendre et critiquer la société dans laquelle ils naissent, c'est-à-dire appréhender les opinions et usages typiques des techniques de communication, ainsi que les idéologies tributaires. Selon Leclairobscur (2015) : « *la liberté d'expression n'est pas une valeur en soi, elle est en lien à un habitus social, une culture partagée de la société humaine* ». Internet est fréquemment considéré comme un canal effrayant : d'abord, voie de liberté d'expression, car permettant la parole de chacun et la démocratie directe, ensuite instrument de servilité, car vecteur de conceptions considérées comme dangereuses. Autrement, les médias sont à la fois salvateurs et toxiques. Tout dépend de leur degré d'utilisation. En effet, la toile peut véhiculer l'information vraie mais aussi être un instrument dangereux permettant la manipulation. Les possibilités de communication que propose la technique ouvrent le chemin à de nouveaux échanges. « *D'une société de « communicants non rencontrants » (Ph Breton 1991) qui se construit, il devient urgent d'opposer une société de la relation* » vraie basée sur l'éthique.

## Bibliographie

15

Abric J-C. (1996). *Psychologie de la communication*, Paris, Armand Colin.

Agora Vox (2015). *Le mensonge de la liberté d'expression*. Disponible sur: [www.agoravox.fr/actualites/politique/article/le-mensonge-de-la-liberte-d-162637](http://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/le-mensonge-de-la-liberte-d-162637) (Consulté le 24 janvier 2015).

Agora Vox (2015). Liberté d'expression. Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/mot/liberte-d-expression> (Consulté le 12 janvier 2015).

Agora Vox (2015). *La liberté (sélective) d'expression !* Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-liberte-selective-d-expression-161748> (Consulté le 12 janvier 2015).

Agora Vox (2015). *Nous sommes CHARLOTS : Ceux qui hurlent et dénoncent aujourd'hui sont ceux qui applaudissaient hier !* Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/nous-sommes-charlots-ceux-qui-162160> (Consulté le 18 janvier 2015).

Anaclet N. (2014). « La téléphonie mobile, la téléphonie fixe et internet au Gabon », in *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, n° 8.

Barbier R. (1997). La Recherche-action existentielle. Disponible sur: <http://www.barbier-rd.nom.fr/RAInternet.Html> (Consulté le 14 octobre 2014).

Barth B-M. (1991). *Salon des apprentissages individualisés et personnalisés I.D.E.M 44 Pédagogie Freinet*. Disponible sur: <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/book/export/html/20567> (Consulté le 12 mai 2014).

Bednar Ch. (2014). *Five minutes of zero-gravity on January 4th?* Disponible sur: <http://www.redorbit.com/news/space/1113305480/five-minutes-of-zero-gravity-on-january-4th-122914/#ESYcEPphZGXxkYWW.99> (Consulté le 15 janvier 2015).

Boyer J. (2015), *La marche du 11 janvier 2015, un acte de guérison collectif face à la terreur?* [www.agoravox.fr/tribune-libre/article/liberte-d-expression-entre-162365](http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/liberte-d-expression-entre-162365) (Consulté le 18 janvier 2015).

Brandon S. (2012). *Disinformation: How It Works*. Disponible sur: <http://www.alt-market.com/articles/964-disinformation-how-it-works> (Consulté le 21 mai 2014).

Breton Ph. et Proulx S. (2006). *L'Explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte.

Centre de Recherche sur la Mondialisation (2011). *Désinformation : mensonges médiatiques et propagande*. Disponible sur: <http://www.mondialisation.ca/d-sinformation-mensonges-mediatiques-et-propagande/26801> (Consulté le 15 janvier 2015)

16

Debray R. (1991). *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.

Demazière H. et Zune. (2011). « Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les communautés de logiciels libres », in *Sociologie*, n°2.

Devèze J. (1995). « Information et communication : vers une éthique commune », *communicationorganisation.revues.org* › *Les numéros* › 8 › *Dossier* de J Devèze.

Global Internet Freedom (2011). *Saving the Internet Broadband Cable Cybersecurity Declaration of Internet Freedom Mobile Surveillance Spectrum Net Neutrality SOPA*. Disponible sur: <http://www.savetheinternet.com/global-internet-freedom> (Consulté le 14 janvier 2015)

Goa K. (2013). *La communication de crise au Port autonome d'Abidjan*, Paris, L'Harmattan.

Grawitz M. (1993). *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9e éd.

Guinet C. (2001). « Autre temps, autre espace : les nouvelles de communication », in *Le Rotarien*, n°570.

Habermas J. (1989). *Discourse Ethics: Notes on a Program of Philosophical Justification*, New York, Cambridge University Press.

Héas S. et Poutrain V. (2003) « *Les méthodes d'enquêtes qualitatives sur Internet* », Disponible sur [www.ethnographiques.org/2003/Heas,Poutrain](http://www.ethnographiques.org/2003/Heas,Poutrain) (Consulté le 8 décembre 2013).

Johannesen R. (2008). *Ethics in human communication*, Waveland Press, Language Arts & Disciplines.

Johnson K. Z. (2015). « Mass media as technological effects on the postmodern American society in *white noise* by don delillo », in Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines, N°15, Vol 3.

Journet N. (2011). *Saint-Simon (1760-1825) - Une philosophie industrielle*. Disponible sur: [http://www.scienceshumaines.com/saint-simon-1760-1825-une-philosophie-industrielle\\_fr\\_21344.html](http://www.scienceshumaines.com/saint-simon-1760-1825-une-philosophie-industrielle_fr_21344.html) (Consulté le 10 décembre 2014).

Lasswell D. H., Casey R. & Smith L. B. (1946). *Propaganda, Communication and Public Opinion: A Comprehensive Reference Guide*, Princeton University Press.

Lasswell D. H. (1948). *Structure et fonction de la communication dans la société*.

17

Lecomte J. (2012). *Médias : influence, pouvoir et fiabilité*, Paris, Harmattan.

Le Monde (2015). *Apologie du terrorisme : Dieudonné sera jugé en correctionnelle*.

Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/14/apologie-du-terrorisme-dieudonne-place-en-garde-a-vue\\_4555652\\_3224.html#C28V93vJBXfvUIYT.99](http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/14/apologie-du-terrorisme-dieudonne-place-en-garde-a-vue_4555652_3224.html#C28V93vJBXfvUIYT.99) (Consulté le 16 janvier 2015).

Ligue des droits de l'Homme (1948). *Textes fondamentaux*. Disponible sur: <http://www.liguedh.be/tous-les-documents/les-textes-fondamentaux-de-la-ligue-des-droits-de-lhomme> (Consulté le 20 janvier 2015)

Luppicini R. (2009). « La techno-éthique de l'information et de la communication », in *Signo pensam*, no.55, vol.28, Bogotá ;

McLuhan M. (1962). *The Gutenberg Galaxy: The Making of Typographic Man*, University of Toronto Press.

McLuhan M. (1964). *Understanding Media: The Extensions of Man*, New York, McGraw-Hill.

MediaEducation (2013). *Comment valider l'info à l'heure d'Internet et des réseaux ?* Disponible sur: <http://mediaeducation.fr/comment-valider-linfo-a-lheure-dinternet-et-des-reseaux/> (consulté le 5 février 2014)

Meyrowitz J. (1985). *No sense of place: The impact of electronic media on social behavior*, New York, Oxford University Press.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'enseignement scolaire (2014). *Liberté d'expression et ses limites*. Disponible sur: <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/ressources/legamedia/liberte-d-expression-et-ses-limites.html> (Consulté le 15 janvier 2015)

Nelson R. A. (1996). *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*, Greenwood Press.

Norman F. (2015). *Je suis...Gaza*. Disponible sur: <http://normanfinkelstein.com/2015/01/10/je-suisgaza/> (Consulté le 14 janvier 2015).

Pinto O (de) (1991). *Éthique de la Communication sociale, vers un ordre humain de l'information et de la communication*, Angers, colloque « Chrétiens professionnels de la communication ».

Rakotoarison S. (2015). *Le charlisme est un humanisme (3)*. Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-charlisme-est-un-humanisme-3-162339> (Consulté le 23 janvier 2015)

Rundle M. et Conley Ch. (2007). *Étude sur les implications éthiques des nouvelles technologies*, CI.2007/WS/2.

Sauvagat B. (2015). *Interview «Le pape dit que la liberté est un droit mais aussi une responsabilité»*. Disponible sur: [http://www.liberation.fr/monde/2015/01/16/le-pape-dit-que-la-liberte-est-un-droit-mais-qu-elle-est-aussi-une-responsabilite\\_1182110](http://www.liberation.fr/monde/2015/01/16/le-pape-dit-que-la-liberte-est-un-droit-mais-qu-elle-est-aussi-une-responsabilite_1182110) (Consulté le 17 janvier 2015)

Sayed 7. (2015). *Le spectaculaire échec médiatique à propos de Charlie Hebdo*. Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-spectaculaire-echec-mediatique-162390> (Consulté le 21 janvier 2015)

Wiener N. (1948). *Cybernetics, or Control and Communication in the animal and the machine*, New York, John Wiley & Sons.

Wolton D. (1999). *Internet, et après ?*, Paris, Flammarion.